



## QUALIFICATION CANADIENNE SENIOR ET MAÎTRE DU QUÉBEC

- Cette compétition est valide pour l'Élite-Relève.
- Permettre aux athlètes de se qualifier pour le Championnat Canadien Senior 2023
- Compétition par catégorie, sans classement d'équipe.
- L'athlète peut compétitionner dans la catégorie dans laquelle il a réussi son standard ou une catégorie supérieure s'il a réussi le standard de cette catégorie.
- Senior : athlètes de 15 ans et +**

-Cette compétition de 150 athlètes maximum ou capacité du club organisateur. Si ce nombre est dépassé, un maximum 55 femmes/55 hommes/20 femmes Maîtres/20 hommes Maîtres (nombre transférable pour arriver à 150 participants, ex : si seulement 40 femmes Senior, il peut y avoir 70 Hommes Senior ou plus de Maîtres)

- Coupure par classement Sinclair
  - 5 athlètes par catégorie minimum (seulement Senior)
  - Classement Maître par pointage SMF (Sinclair-Meltzer-Faber)
- <http://www.iwfmasters.net/main.php?sec=clc> (Voir CCM)

DATE	25 mars et possibilité du 26 mars 2023
LIEU	École secondaire La Magdeleine - gymnases 1100, boulevard Taschereau, La Prairie J5R 1W8
COORDONNATEURS	M. Jocelyn Bilodeau, Club Gros-Bill
PARTICIPANTS/AFFILIATION	Affiliation <b>COMPÉTITIF</b>
TENUE VESTIMENTAIRE DES CONCURENTS	Tous les concurrents devront porter un maillot de compétition réglementaire. Le port du t-shirt et du short <u>ne sera pas accepté.</u>
DATE LIMITE & FERMETURE DES INSCRIPTIONS	Lundi 13 mars 2023, 9h00
FRAIS D'INSCRIPTION	<b>100\$ (86,98\$ + taxes) par athlète</b>
FORMULAIRE D'INSCRIPTION	<a href="https://fedhaltero.qc.ca/contact">https://fedhaltero.qc.ca/contact</a>
HÉBERGEMENT SUGGÉRÉ	1) <b>Hôtel Brossard</b> , 7365 Boul. Marie-Victorin, Brossard, à 7 minutes de voiture du site de compétition. <a href="http://www.hotelbrossard.com">www.hotelbrossard.com</a> Tél : 514-890-1000 2) <b>Best Western Brossard</b> , 7746 Boul. Taschereau, Brossard, à 10 minutes de voiture du site. <a href="http://www.bestwestern.com">www.bestwestern.com</a> Tél :450-466-6756 3) <b>Quality Inn &amp; Suites</b> , 6680 Boul. Taschereau, Brossard, à 11 minutes de voiture du site. Tél :450-671-7213 4) <b>Hôtel ALT, Quartier Dix30</b> , 6500 Boul Rome, Brossard, à 14 minutes de voiture du site. Tél :450-443-1030 5) <b>Econo lodge</b> , 8350 Boul. Taschereau, Brossard, à 11 minutes de voiture du site. Tél :450-466-2186 6) <b>Comfort Inn South</b> , 7863 Boul. Taschereau, Brossard, à 11 minutes de voiture du site. Tél :450-678-9350
FINANCEMENT	<u>Aucune aide financière</u> ne sera accordée au déplacement ou à l'hébergement aux athlètes participants. Ils assumeront 100% des coûts.

## COMPÉTITION SUJETTE À DES CONTRÔLES ANTIDOPAGE DONC TOUS LES ATHLÈTES INSCRITS À LA COMPÉTITION PEUVENT ÊTRE TESTÉS.

Ces contrôles sont administrés par le CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT-CCES

Téléphone : 613-521-3340 Sans frais : 1-800-672-7775 Courriel : info@cces.ca

Il est important que les athlètes et entraîneurs se familiarisent avec la procédure et les règles applicables.

- Il convient de rappeler que dans le domaine de la lutte contre le dopage dans le sport, **le cannabis est interdit.**
- Visiter le site <http://cces.ca/fr/zoneathlete> où vous trouverez de l'information et des ressources utiles.
- Connaître leurs droits et responsabilités, comme athlètes, relatifs au contrôle antidopage.
- Connaître les procédures de prélèvements d'échantillons.
- Vérifier, avant d'en faire usage, le contenu de tous les médicaments et produits pour s'assurer qu'ils ne renferment pas de substances interdites ; [tue-aut@cces.ca](mailto:tue-aut@cces.ca)
- S'abstenir de prendre des suppléments (mais s'ils choisissent de le faire, d'apprendre comment minimiser le risque que cela comporte). Si vous prenez des suppléments de médicaments (ritalin, concerta ou autres produits de ce type, anti-inflammatoires, etc.), vérifiez qu'ils sont permis par le CCES. Sinon vérifiez les exigences connexes à l'obtention d'une autorisation médicale.  
Infos sur les substances : [substances@cces.ca](mailto:substances@cces.ca)
- Si vous avez un TAU -autorisation thérapeutique donné par le CCES, apportez le document avec vous.

**L'ATHLÈTE EST RESPONSABLE DE CE QU'IL CONSOMME.**

### STANDARD DE PARTICIPATION

Athlètes ayant réussi les standards de participation dans la catégorie où il/elle s'inscrit, à partir du 1<sup>er</sup> août 2022 et au plus tard la veille de la date limite d'inscription soit le 12 mars 2023. Ils doivent avoir été réussi lors d'une compétition sanctionnée. Un Maître doit avoir participé à une compétition et avoir fait un total depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Aucun standard pour la catégorie Maître.

STANDARDS DE PARTICIPATION-HOMMES/Catégories/Standards									
55 kg	61 kg	67 kg	73 kg	81 kg	89 kg	96 kg	102 kg	109 kg	109 kg+
177 kg	200 kg	216 kg	230 kg	243 kg	247 kg	263 kg	269kg	275 kg	284 kg

STANDARDS DE PARTICIPATION-FEMMES/Catégories/Standards									
45 kg	49 kg	55 kg	59 kg	64 kg	71 kg	76 kg	81 kg	87 kg	87 kg+
112 kg	132 kg	143 kg	153 kg	160 kg	165 kg	170 kg	174 kg	178 kg	184 kg

### RÉCOMPENSES/MÉDAILLES

- Hommes : Trois premiers de chaque catégorie au Total olympique. Plaques meilleurs athlètes masculin.
- Femmes : Trois premiers de chaque catégorie au Total olympique. Plaques meilleures athlètes féminine.

### RÉCOMPENSES/MÉDAILLES Maître

- Hommes : Trois premiers de chaque catégorie & âge. Plaques meilleurs athlètes masculin.
- Femmes : Trois premiers de chaque catégorie & âge. Plaques meilleures athlètes féminine.